

## SEANCE DU 11 JANVIER 2022

Séance ouverte à 19h00

**Étaient présents : PREVOT Gérard., PARENT Laëtitia., LE GOUELLEC Jean-Marc, LORET Alain, CERQUEIRA Wendy. MOUGENOT Paul, THIEBAULT Daniel, THIEBAULT Françoise., FRISONI Luc.**

**Étaient absents excusés : PICHON Fabienne, MILLART Laurent,**

**A donné pouvoir à M. le maire : PICHON Fabienne**

**Secrétaire de séance : LE GOUELLEC Jean-Marc**

Le Maire ouvre la séance et invite l'assemblée à en élire un secrétaire :  
Le procès verbal de la réunion précédente est lu et approuvé à l'unanimité.

### **OBJET : ETUDE TRAVAUX TRANSFORMATION ECOLE REGROUPEMENT SCOLAIRE DE LA VALLEE DE LA SUIPPE**

Luc FRISONI, délégué de la commune auprès du syndicat scolaire de la Vallée de la Suippe a rappelé les décisions unanimement approuvées par les délégués des communes lors du conseil syndical du 1<sup>er</sup> septembre dernier :

Prévision de 3 phases de travaux réparties comme suit :

1<sup>ère</sup> phase : création d'un local de rangement dans la salle d'évolution actuelle (coût 3 620€ H.T.)

2<sup>ème</sup> phase : aménagement de deux salles de classe dans la salle d'évolution actuelle (coût 11 054€ H.T.)

3<sup>ème</sup> phase : construction d'un gymnase d'une surface de 220 m<sup>2</sup> (coût 293 634€ H.T. )

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée des informations qui lui ont été communiquées par le Président du syndicat scolaire.

L'académie a décidé de l'ouverture d'une nouvelle classe à la rentrée 2020. La mise à disposition des locaux s'est faite en libérant le dortoir ainsi qu'une salle de rangement attenante, avec suppression de la cloison de séparation. Le dortoir a été installé temporairement dans la salle d'évolution en matérialisant un espace avec des paravents. Pendant la sieste des enfants, la salle d'évolution n'est plus utilisable pour les activités physiques des élèves.

Le nombre d'élèves continuant de progresser régulièrement, il y a de fortes probabilités pour qu'une huitième classe soit ouverte dans un avenir proche.

Les délégués des communes ont demandé à un cabinet conseil de proposer une réorganisation des locaux (notamment la salle d'évolution) en vue d'avoir une solution pérenne (en termes de locaux) pour accueillir les enfants de nos villages.

Les différentes solutions proposées par le cabinet conseil ont été présentées à l'ensemble des maires et délégués le 1er septembre 2021 ; à l'issue de cette présentation, les délégués ont opté pour la transformation de la salle d'évolution actuelle en 2 salles de classe plus un local rangement et la construction d'un nouveau bâtiment (type gymnase) sur l'enceinte de l'école (coté réfectoire)

Il est proposé de poursuivre l'étude en se rapprochant du cabinet Vision Ingénierie qui se verra confier la mission d'assistance à maitre d'ouvrage. Dans un premier temps, le cabinet devra:

- Proposer un choix d'architectes avec leur projet respectif
- Chiffrer les projets
- Chiffrer l'étude.
- Proposer des solutions de financement (subventions)
- Autres....

*La validation définitive sera décidée en fonction de ces éléments et après en avoir débattu en Conseil Syndical et au sein de chaque commune.*

*Le conseil municipal d'AGUILCOURT réuni le 11 JANVIER 2022 autorise, à l'unanimité des membres présents, le Syndicat Scolaire à poursuivre l'étude en vue de la fourniture d'un dossier complet de projet et à déposer les demandes de subventions auprès des différents organismes pour y être éligibles dès 2022. Le conseil municipal demande qu'une étude sur l'évolution démographique des communes adhérentes soit conduite en consultant leurs documents et leurs projets d'urbanisme. Le conseil municipal s'étonne de la surface relativement conséquente de la salle d'évolution de 220m<sup>2</sup> et de sa dénomination en gymnase, impliquant la création d'équipements complémentaires dont l'utilité, dans une école élémentaire, ne se justifie peut-être pas.*

Séance close à 20h20

**Prochaine séance :**

**EMARGEMENT :**